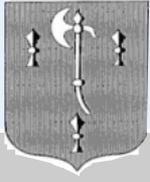


DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal

N° 230 janvier 2015

SOMMAIRE

Page 2: les vœux de la municipalité.

Page 3: L'avenir de la poste et de la pharmacie des mines.

Page 4: Les travaux de saison.

Page 5: Les décisions du conseil municipal.

Page 6: Recensement de la population.

Page 11: Les activités du centre socioculturel.

Page 12: Informations sur le tri sélectif.

Page 13: Portrait d'un Cendrasien, Claude Bureau.

Page 14: exposition à la médiathèque, fête de Noël aux écoles.

Page 15: Un concert du Cratère à Cendras et l'audition de l'école de musique.



Dossier

Mise en valeur des espaces commerçants

Pages 7 à 10



Editorial

L'année 2015 a commencé de façon dramatique. En effet les attentats contre la rédaction de Charlie hebdo et contre un magasin casher qui ont fait 17 morts, ont traumatisé le pays tout entier.

Cette terrible violence exercée notamment contre des journalistes symbolisant la liberté de conscience et d'expression, par des individus se réclamant abusivement d'une religion qu'ils salissent profondément, a créé une onde de choc dans le pays tout entier ; lequel a réagi de superbe façon, des millions de femmes et d'hommes défilant le dimanche 11 janvier, dans une grande dignité, pour rendre hommage aux victimes et réaffirmer avec force les principes fondamentaux de notre République tels la liberté de conscience, la liberté d'expression, la liberté de la presse, la laïcité, la fraternité.

Bien sûr, après la colère et l'émotion, il convient de prendre les mesures pour assurer la sécurité de nos concitoyens sans sombrer dans le tout sécuritaire ni porter atteinte aux libertés. Mais il convient surtout d'analyser les raisons qui amènent à de telles situations, de se poser toutes les questions sans rien éluder et, à partir de là, de prendre ses responsabilités, les politiques comme les religieux, les décideurs économiques comme les enseignants, les intellectuels comme les associatifs, les citoyens dans leur ensemble.

Au forum de Davos qui réunit les décideurs et les plus riches de la planète, on vient de révéler que 50% de la richesse mondiale sont détenus par 1% de la population ; que les 80 personnes

les plus riches du monde possèdent autant que les 3,5 milliards les plus pauvres. Tant de richesses accumulées et stérilisées d'un côté, tant de misère, de chômage, de détresse, d'exclusion, de frustration et de manque d'espoir de l'autre. Ce n'est plus supportable. Une telle violence sociale ne peut qu'engendrer d'autres violences.

Il y a un siècle exactement un autre journaliste, Jean Jaurès, était assassiné parce qu'il voulait éviter la guerre, dénonçant l'engrenage sans fin de la violence et de la guerre.

Travaillons le vivre-ensemble nous dit-on. Certes, mais une politique qui aggrave les injustices, le chômage, l'austérité, la baisse de la dépense publique, la liquidation des services publics de proximité, l'éloignement des lieux de décision et les coups portés à la démocratie de proximité avec la réforme territoriale en cours, tout cela favorise-t-il le vivre-ensemble ?

Voilà entre autres des questions sur lesquelles l'ensemble des citoyens a sans doute le devoir de réfléchir et de s'exprimer pour espérer construire ensemble un monde où l'intelligence, la solidarité et la fraternité régleront les rapports humains, plutôt que les armes (dont au passage notre pays est un des plus grands fabricants et pourvoyeurs !)

Dans un tel contexte, c'est ce que, au nom du conseil municipal, je souhaite à l'orée de l'année 2015.

Yannick LOUCHE



La population cendrasiennaise, lors de la cérémonie des vœux, le 9 janvier dernier

**2015, une belle année
pour être proches,
même de loin.**

Voici la carte de vœux que la direction de La Poste a envoyé au maire. Comment faut-il l'interpréter?

L'avenir du bureau de poste

Après le rassemblement du 6 décembre dernier devant la poste, plusieurs centaines d'usagers ont signé la pétition. Elle a été envoyée à la direction régionale accompagnée d'un courrier proposant de travailler à un projet de développement, prenant en compte y compris l'aspect bancaire, plutôt que d'aller vers la réduction des horaires. Deux collaboratrices de la directrice sont venues à Cendras et ont entendu les propositions de la municipalité. Cependant, dans un courrier du 18 décembre, elles confirment la réduction des horaires du bureau de poste de Cendras à compter du 1^{er} février 2015.

Le 23 décembre, le bureau de poste a subi un braquage, traumatisant l'employée qui prenait son service, comme on peut le comprendre.

La directrice régionale, qui n'a toujours pas répondu au premier courrier (celui accompagné des pétitions), demande à la commune d'éliminer la haie proche du bureau pour améliorer la sécurité, ce à quoi cette dernière est bien sûr prête à répondre. Elle précise cependant être « *consciente que cette solution n'est qu'une première étape* » et qu'il « *serait donc judicieux que nous puissions évoquer ensemble une solution beaucoup plus pérenne* ». Qu'entend-elle par là ? Un courrier en retour lui a été adressé, lui demandant de proposer au plus tôt une date pour cette rencontre. Les Cendrasiens seront informés des suites données à cette demande, espérons qu'elles seront constructives.

(Dernière minute: La Poste a annoncé ses nouveaux horaires réduits dans Midi Libre)

La pharmacie des mines est peut-être en sursis

En parallèle du mouvement de défense de la poste, s'est activé celui de la défense de la pharmacie des mines pour laquelle plusieurs centaines de Cendrasiens ont signé la pétition. La CARMI sud-est, qui vient d'acter la fermeture de la pharmacie de Molières, a décidé d'attendre pour celle de Cendras, le temps d'une période d'observation de ses résultats. Pour autant, la caisse autonome nationale des mines peut ne pas valider ce choix et exiger la fermeture dès maintenant. A voir.

La taille avant le printemps



Les services techniques municipaux ont attaqué le chantier annuel de taille, chantier important car les haies et les arbres sont particulièrement nombreux sur notre commune. Par ailleurs, outre les nombreux travaux du quotidien, les services techniques ont en cours la réfection des peintures des menuiseries extérieures de la mairie.

Étanchéité à l'école maternelle



L'entreprise spécialisée Société Étanchéité du bâtiment vient de refaire l'étanchéité de la gouttière béton à l'école maternelle. Après la réfection de la toiture et avec ces travaux-là, les problèmes d'humidité à l'école maternelle devraient être complètement résolus. Coût de l'opération : 6578 euros.

Dégâts suite aux inondations

Des travaux de réparation de la voirie, suite aux dégâts causés par l'épisode cévenol du 20 septembre sont en attente de subventions. Pour le moment, le département s'est positionné pour intervenir à hauteur de 10%, la région à hauteur de 12% et l'Etat ne s'est toujours pas positionné.

Conseil municipal, séance du 19 janvier

Après qu'ait été évoquée la situation suite aux attentats terroristes des 7 et 9 janvier, le conseil a délibéré sur plusieurs questions

Décision budgétaire modificative

Il s'agit d'une opération comptable pour intégrer dans le budget 2015 le surplus de travaux en régie réalisés en 2014, soit 32 000 euros qui vont être pris à l'article 2315 et mis aux articles 2121 et 2128.

Vote : 18 pour.

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015

Il s'agit de voter la possibilité d'engager ou payer des investissements avant que le budget primitif ne soit voté, ceci dans le cadre de ce qu'autorise la loi, à savoir à hauteur de 25% des dépenses d'investissement de l'année précédente.

Vote : 18 pour.

Subvention annuelle au centre socioculturel

Le conseil vote comme chaque début d'année sa subvention annuelle pour le fonctionnement du centre social. Cette année la somme de 66 882,40 euros sera versée par mensualités durant l'année. Cet engagement de la commune détermine celui, important, de la CAF pour le centre.

Vote : 18 pour.

Demande de subvention DETR pour la restauration scolaire

Le projet de préparation des repas sur place, avec des produits locaux, oblige à l'extension de l'espace cuisine actuel au centre social et à son équipement. Dépenses prévues : 100 064,87 euros. Il est demandé à l'Etat, via la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), une subvention de 40% de ce montant.

Vote : 17 pour et 1 abstention.

Demande de subvention DETR pour la réalisation d'une maison des professionnels de santé

Le projet de regrouper, dans un bâtiment accessible, médecins, kinés et infirmières est en cours (voir dossier pages 7 à 10). Le coût d'objectif de ce bâtiment est de 300 000 euros. Il est demandé à l'Etat, via le DETR, une subvention de 40%.

Vote : 17 pour et 1 abstention.

Désignation de délégués

En remplacement de Ghislaine Duvernois, décédée, il est proposé la candidature de Carole Heller au CA de centre social et de Chantal Mavel au CCAS.

Vote : 18 pour.

Acquisition de parcelles de terrain

Il s'agit de l'achat de différentes parcelles de bois, pour près de 16 hectares, mises en vente par Mme Lise Soulier, pour un montant estimé par la Safer à 15 600 euros. Cet achat se fait au titre des espaces naturels sensibles et est, de ce fait, subventionné à hauteur de 40% par le département.

Vote : 18 pour.

Réactualisation des quotients familiaux

Les aides aux frais de séjour en colonies de vacances, camps et centre de loisirs, se font à partir des quotients familiaux qu'il est proposé d'actualiser en fonction des évolutions proposées par la CAF.

Vote : 18 pour.

Compte-rendu de la commission d'appel d'offre

La commission du 19 décembre 2014 a retenu la SARL AJM architecture pour la mission d'étude et la maîtrise d'œuvre relative à la construction d'une maison des professionnels de santé et à la requalification des espaces commerçants du quartier de l'Abbaye, pour un coût de 27 500 euros pour la tranche ferme (étude subventionnée à hauteur de 13 200 euros pour le fonds Leader) et de 53 500 euros (maîtrise d'œuvre) en tranche conditionnelle.

Le recensement est en cours



Le recensement de la population de la commune a débuté le 15 janvier et durera jusqu'au 15 février. Il permet de connaître le nombre précis de ses habitants. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget communal ainsi qu'une série d'autres choses comme le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Les cinq agents recruteurs de Cendras (photo ci-contre) vont visiter chaque foyer. Ils sont munis d'une carte officielle qu'ils doivent présenter. Ils sont tenus au secret professionnel.

Ils remettent à chaque famille les identifiants pour se faire recenser en ligne ou, pour ceux qui préfèrent, les questionnaires papier à remplir qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec chacun. Les agents peuvent aussi aider ceux qui le souhaitent à remplir le document.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la commission nationale informatique et libertés (CNIL). Lors du traitement du questionnaire, vos nom et adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement c'est utile, c'est simple, c'est sûr.

Réservez le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Mise en valeur des espaces commerçants du quartier de l'abbaye

Pages 7 à 10

Construction d'une maison des professionnels de la santé

Tout en continuant à agir pour favoriser la rénovation et la création de logements dans le quartier de l'abbaye, la municipalité s'engage en ce début d'année dans une opération d'ampleur dont l'objectif est de renforcer, d'assurer la pérennité et de dynamiser les commerces et les services de santé de la commune.



Aujourd'hui une partie des professionnels de santé exercent leurs métiers dans des locaux dispersés, souvent non adaptés à leurs besoins et ne répondant pas aux normes en vigueur ou à venir (accessibilité en particulier).

Face à ce constat, la municipalité a décidé de construire un bâtiment permettant d'accueillir ces professionnels de santé dans des locaux modernes et fonctionnels. Le regroupement de ces professionnels sur un même site (docteur(s), infirmières, kinésithérapeutes...) et la mutualisation d'une partie des espaces (salle d'attente...), devraient entraîner une dynamique favorable à la pérennité des services existants, mais aussi nous l'espérons à l'accueil de nouveaux services (orthophonistes...).

En raison de sa localisation (impasse du clocher, voir plan à la page suivante), à proximité immédiate des autres professionnels de la santé et des commerces, cette dynamique devrait s'étendre à l'ensemble du quartier.

Pour faire de ce souhait une réalité, la municipalité, accompagnée d'une équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagiste, bureau d'étude voirie et structure...) et en concertation avec les acteurs (commerçants, professionnels de santé) ainsi que les usagers (vous), lance une opération de requalification des espaces commerçants.

Elle traitera des questions d'accessibilité (continuité et mise aux normes des trottoirs), de circulation piétonne et véhicule (redéfinition de l'emprise de la voirie), du stationnement (en intégrant les besoins nouveaux), de la qualité paysagère de la rue Vincent Faïta et de l'impasse du Clocher (masquer les poubelles, remettre de la couleur, du végétal..) et de la devanture des commerces.

CHEMINEMENT PIÉTON

TROTTOIRS ACCESSIBLES
(FAUTEUIL, POUSSETTES...)



- DEPUIS LES LOGEMENTS JUSQU'À L'ÉCOLE
- DEVANT LES COMMERCES
- DESSERVANT L'IMPASSE DU CLOCHER

DES NOUVELLES LIAISONS A TRAVERS LE PARC DE L'ABBAYE

- PLACE SALVATOR ALLENDE VERS LA MAIRIE, L'IMPASSE DU CLOCHER ET LE JARDIN MÉDIÉVAL

REORGANISATION DES STATIONNEMENTS

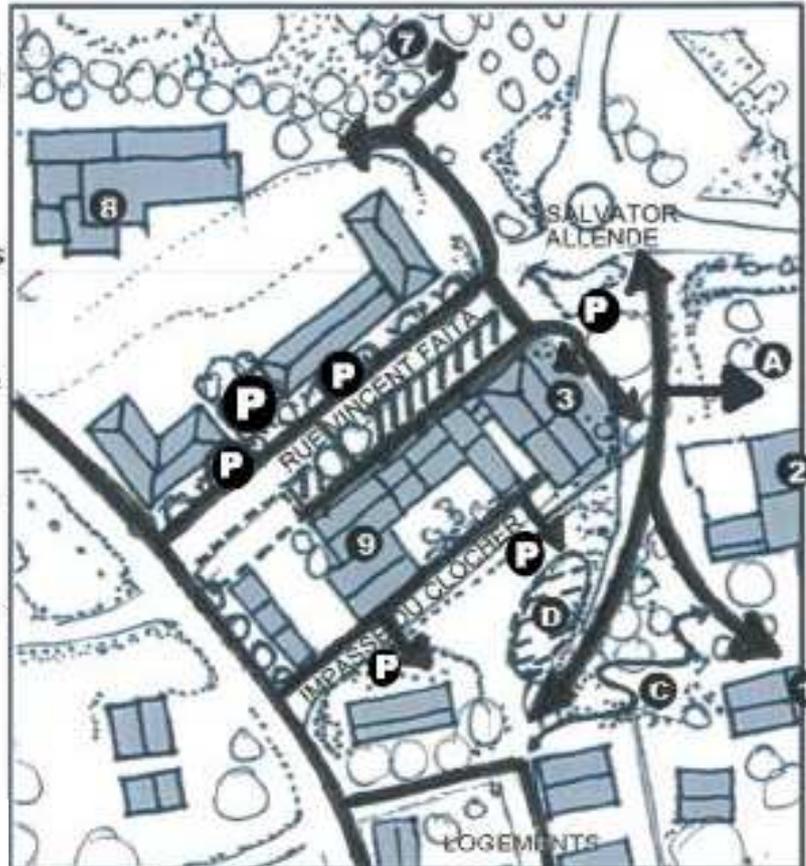
- DANS LA RUE VINCENT FAÏTA, L'IMPASSE DU CLOCHER ET À LA PLACE SALVATOR ALLENDE

ESPACES RETROUVÉS



- ESPACE MIXTE STATIONNEMENT ET TERRASSES

- PARC DE L'ABBAYE, JARDIN MÉDIÉVAL



NOUVEAUX SERVICES

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU TERRITOIRE

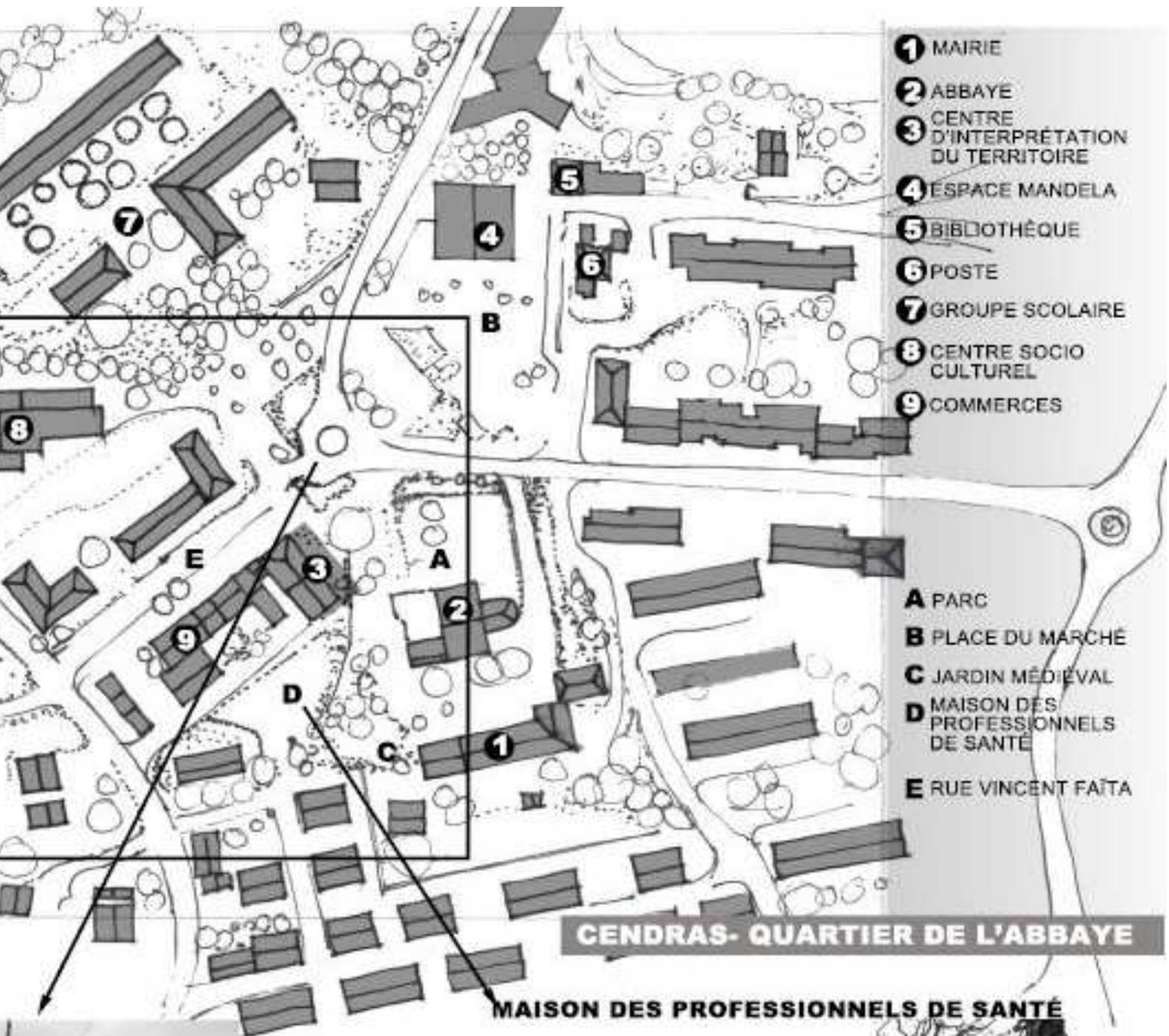


PERSPECTIVE INTÉRIEURE



PLACE SALVATOR ALLENDE

Dossier



Mise en valeur des espaces commerçants du quartier de l'abbaye (suite)

Les différentes étapes :

Décembre 2014 : Le cabinet d'architectes AJM Architecture du Vigan est choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre globale (construction bâtiment et requalification du quartier).

16 janvier 2015 : 1^{er} comité de pilotage détermination des objectifs rencontre des acteurs locaux (professionnels de santé et commerçants).

6 février 2015 : présentation des 1^{er} esquisses au comité de pilotage, orientation du projet

6 Mars 2015 : présentation d'un projet et d'une 1^{er} évaluation financière.

3 Avril 2015 : présentation d'un projet de permis de construire

17 avril 2015 : validation du permis de construire du bâtiment et du permis d'aménager du quartier.

Mars 2015 : Dépôt du permis de construire du bâtiment et de demandes de subventions pour le bâtiment et les aménagements du quartier.

En fonction des financements la construction du bâtiment sera engagée si possible d'ici la fin de l'année. Les aménagements viendront après, la aussi en fonction des subventions obtenues.

Vous voulez vous exprimer sur ces projets, vous avez des idées, des envies

Du 26 janvier au 6 février seront affichés sur la vitrine de l'épicerie (Vival), au secrétariat de mairie, à la médiathèque, dans la salle d'attente du docteur Moussant et au centre socio-culturel des plans du quartier, vierges, sur lesquels à l'aide de postits vous pourrez vous exprimer. Des boîtes à idées seront aussi mises à votre disposition sur ces sites.

Vous pouvez aussi au cours de cette période adresser directement vos idées ou remarques en mairie, par courrier postal ou numérique (mairie-cendras@wanadoo.fr).

Le 25 février à 18h à la salle polyvalente de Cendras, nous vous invitons à participer à une réunion publique au cours de laquelle la municipalité vous présentera en détail ses objectifs et le cabinet d'architectes les premières esquisses du bâtiment et des aménagements du quartier.



Belle soirée des 1001 bougies

C'est un reportage des enfants réalisé les jeudis après-midi qui a introduit cette soirée conviviale, le 19 décembre dernier, suivi d'un beau spectacle présenté par des enfants qui ont participé à ces nouvelles activités périscolaires, une histoire « de la prune et du noyau » sous la forme à la fois du conte, de plusieurs chorégraphies très évocatrices (de l'action du vent, de la terre et du temps qui passe) et de beaux décors illustrant les saisons qui accompagnent la germination, le développement et le mûrissement du fruit.

Un grand bravo à tous nos éco-créateurs pour cette performance artistique.

La soirée s'est poursuivie par un repas de Noël très apprécié par les quelques 200 convives et s'est achevé par la dégustation des 26 bûches portées par des participants et puis place à la danse avec DJ Pow ...



Soirée crêpes

Vendredi 6 février (soir des vacances d'hiver), vous êtes invités à une soirée repas - jeux - crêpes du monde, à partir de 18h30 salle polyvalente Nelson Mandela (inscription au centre avant le 3 février).

Robert s'en est allé

Le centre socioculturel est une nouvelle fois éprouvé par la perte d'un membre de son personnel. En effet, Robert Ménager, responsable de la cantine scolaire est décédé début janvier à son domicile, à l'âge de 54 ans. On le savait souffrant, victime de la solitude, sans famille, c'est pourquoi une vraie chaîne de solidarité s'était constituée autour de lui.

Toujours prêt à rendre service, à donner de son temps, à prendre soin des autres avec beaucoup de discrétion et d'humilité, il était aimé de tous.

C'est aux Jardins du Galeizon qu'il avait commencé son parcours cendrasien. Il avait ensuite continué auprès de la mairie qui lui confiait la surveillance de nuit de l'espace Nelson Mandela, lors de la manifestation Lire délivre. Enfin il partageait dernièrement son temps au centre social entre cuisine, ménage et entretien extérieur.

A l'annonce de sa mort, les enfants ont été très peinés et ont voulu dessiner et écrire pour lui.

Au centre social, ses amis et collègues affligés ont ouvert un registre de témoignages d'amitié.

Enfin une urne est toujours disponible pour celles et ceux qui voudraient participer à l'achat d'une plaque gravée pour notre ami.

C'est d'ailleurs une foule nombreuse qui l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure, vendredi 9 janvier à Malataverne.

Nous ne t'oublierons pas.

Merci Robert.

F. Richerme

Informations

CONSIGNES DE TRI EN PAYS GRAND'COMBIEN

LES EMBALLAGES MENAGERS



LES PAPIERS (bleu)



LE VERRE (vert)



!!! ATTENTION !!!



- 1/3 de vos poubelles est composé de déchets organiques.
- Vous avez un jardin et vous souhaitez acquérir un composteur.
- Contactez la Communauté de Communes du Pays Grand'Combien au 04.66.34.10.96

RAPPEL CONCERNANT LES ENCOMBRANTS

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à la déchetterie, la collecte des encombrants (hors gravats et déchets verts) sur votre commune a lieu tous les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois. Merci de bien vouloir les déposer uniquement la veille au soir sur le domaine public.

Collecte des piles

Les piles sont des objets très polluants qu'il convient de ne pas jeter avec les ordures ménagères. Elles sont collectées dans des boîtes spécifiques placées dans les commerces de la commune, à la mairie, au centre social, à la bibliothèque et dans les écoles.

Cartouches d'imprimantes

Les cartouches d'imprimantes sont collectées dans un bac dédié à cet effet. Il est installé au secrétariat de mairie.

A la déchetterie

La déchetterie située à l'Habitarelle, commune des Salles du Gardon, immédiatement sous la Nationale 106, est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tel: 0 800 775 767, appel gratuit. Pour contacter le gardien: 04 66 54 86 02.

On peut y déposer, sauf les entreprises, ferrailles et tôles, cartons, encombrants, gravats, déchets verts, huiles de moteur usagées, piles et batteries, verres, peinture, vernis.

C'est gratuit et réservé aux habitants du Pays Grand-Combien.

Rencontre avec Claude Bureau, un électronicien très créatif

On peut vivre dans le même village et ne pas connaître ce que les uns et les autres font. Claude Bureau par exemple, on le connaît à Cendras. Il s'est longtemps impliqué au centre social dont il a été vice-président et où il a fourni de l'aide aux devoirs. Aujourd'hui il donne un coup de main au centre équestre au sein de l'association des Cavaliers du Galeizon. Mais son métier n'a rien à voir ni avec le social ni avec les chevaux, Claude Bureau est concepteur et réparateur de cartes électroniques. Son atelier est installé chez lui, à Courbessac, où il vit avec sa femme qui est infirmière anesthésiste à l'hôpital d'Alès et son fils.

Arrivés de la région parisienne en 1994, Claude Bureau et sa femme ont été séduits par la vallée du Galeizon et se sont installés à Cendras en 1996. Bourguignon d'origine - il roule encore délicieusement les R- Claude Bureau est un ancien élève de l'École des mines (il est trésorier adjoint de l'amicale des anciens élèves).

Son métier consiste à assembler des composants électroniques, il travaille beaucoup dans le domaine industriel pour lequel il fait de la sous-traitance d'étude. Par exemple une entreprise qui voudrait fabriquer son propre téléphone mobile peut appeler Claude, il lui créera un prototype qu'elle pourra ensuite fabriquer en série.

Parmi ce dont il se souvient d'avoir fabriqué (il y en a tellement), on trouve de l'électronique de précision pour une couveuse pour faisans et cailles. Il a créé un centre de mesure pour le sismographe qui est installé au fond de la grotte de Trabcuc. Cette station du CNRS permet d'enregistrer les mouvements tectoniques, elle est en réseau via Internet avec ses homologues réparties un peu partout dans le monde. Ce qui permet une connaissance fine des mouvements à la surface de la planète.

Autre aspect de son travail, Claude collabore depuis une douzaine d'années avec Franz Clochard et la compagnie Mécani-



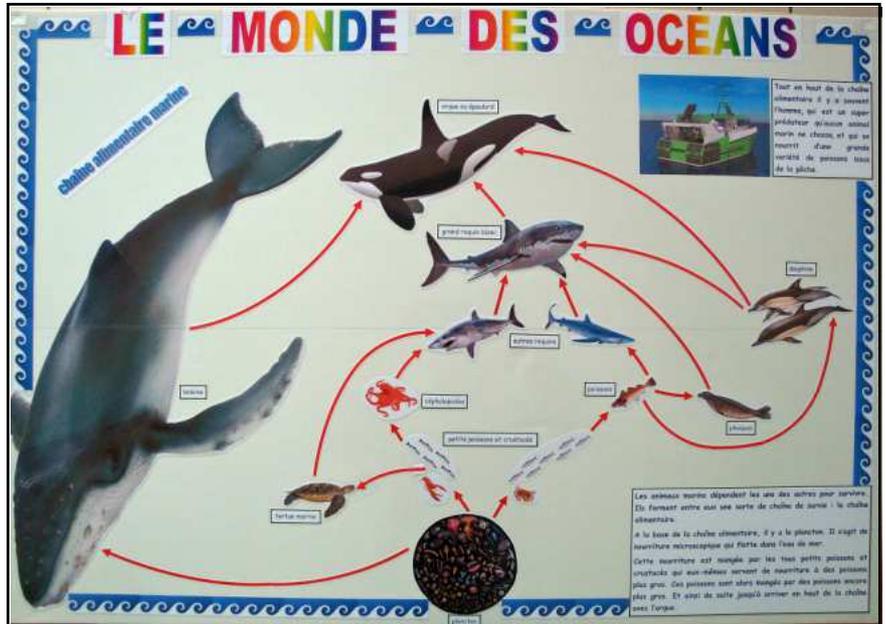
que vivante. C'est lui qui s'est chargé de la partie électronique des Sirènes, dernière création du génial Franz. « *Les Sirènes, c'est le top de la technologie* » affirme Claude Bureau. Ils réfléchissent aujourd'hui à un nouveau projet toujours aussi fou, mais chut... on ne vendra pas la mèche !

En matière de projet, Claude aimerait développer et commercialiser lui-même des instruments de mesure dans le domaine de l'environnement. Cela lui permettrait de passer de son statut actuel de bureau d'étude qui fait de la réparation à la création d'une entreprise et pourquoi pas à embaucher. Foreuse connectée, analyseur de pollution... l'électronicien ne manque pas d'idées.

Une exposition sur les océans à la médiathèque

Le réseau des médiathèques du Pays Grand'Combien propose pour ce premier semestre un focus sur « Le monde des océans » notamment par le biais d'une exposition réalisée par Pascal Brun, agent du réseau. Cette exposition composée de 13 panneaux et accompagnée de jeux permet de découvrir la richesse des fonds sous-marins et plus particulièrement des poissons, requins, cétacés et animaux marins qui les peuplent. Elle aborde aussi la thématique suivante : que peut faire l'homme pour protéger les espèces en voie de disparition et pour lutter contre la pollution ?

Elle est utilisée dans le cadre des accueils de classe des écoles de la Communauté de Commune. Actuellement visible à la Médiathèque Germinal de la Grand'Combe, elle circulera ensuite dans les autres médiathèques du réseau. Elle sera accueillie prochainement à la Médiathèque de Cendras.



Horaires d'ouverture :
Mardi 10h-12h et 16h-18h
Mercredi 14h-18h / Vendredi 16h30-18h / Samedi 9h-12h

Spectacle de Noël pour les écoliers

Mardi 16 décembre les enfants des écoles de Cendras ont fêté Noël.

Ils ont assisté à un spectacle circacien "Santa Klaus" donné par la compagnie Isidore.

Mêlant théâtre, jonglerie et acrobatie ce spectacle a ravi grands et petits. Ensuite, un goûter leur a été offert.

Moments partagés dans la bonne humeur, en attendant les vacances et les fêtes.



Concert Impérial Orphéon

Le concert proposé par le Cratère théâtre jeudi 15 janvier dernier, en collaboration avec la communauté et la commune, a été une divine surprise. En effet les quelques 150 spectateurs présents à la salle polyvalente se sont visiblement régalés de cette musique créative, à la croisée du jazz, de la musique populaire et de l'opéra, interprétée par les quatre musiciens de l'ensemble Impérial Orphéon, musiciens à la fois d'une grande finesse et d'une rare puissance.

Ca fait du bien par les temps qui courent.

L'après-midi de cette même journée, ce sont quelques 80 enfants, participant aux animations périscolaires du centre social ainsi qu'une classe du collège Léo Languier qui ont pu bénéficier d'une rencontre avec ces musiciens et d'un mini concert donné également à la salle polyvalente.



Du jazz avec l'école de musique



Un rendez-vous à ne pas manquer : le mardi 3 février à 20 heures, l'audition d'hiver de l'école intercommunale de musique se déroulera à l'espace Nelson Mandela.

Cette année le thème sera le jazz dans tous ses états.

La soirée se terminera par un moment convivial. Entrée libre.

Agenda

Mardi 03 février, 20h, Espace N. Mandela - audition de l'école de musique "Le Jazz dans tous ses états".

Vendredi 06 février, à partir de 18h30, Espace N. Mandela, soirée du Centre Socioculturel Lucie Aubrac - "Repas-jeux-crêpes du monde".

Dimanche 08 février, 16h, salle polyvalente, loto du CE du Pays Grand'Combien.

Dimanche 22 février, 16h, salle polyvalente, loto de la LSR.

Mercredi 25 février, 18h, Espace N. Mandela - Réunion publique sur le projet de maison des professionnels de santé et d'aménagement du secteur des commerces.

Vendredi 06 mars, 20h30, salle polyvalente, loto APE groupe scolaire Joliot Curie".



**JE SUIS
CHARLIE**

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante:
mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité
Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.
Rédacteur en chef :
Yannick Louche
Conseil de rédaction :
Yannick Louche, le bureau municipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 1er mars, elles paraîtront dans le prochain numéro.

Pratique

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91
Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

Ecomusée de la Vallée du Galeizon. Tél: 04 66 30 21 83, visite sur rendez-vous.

SMACVG (SIVU du Galeizon). Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine. Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combienne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants (Com. de Communes) : Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle - Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02 ; du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

E.D.F.-G.D.F. En cas de panne, tél : 0810 030 810.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires : 9 à 12 heures et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93. ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquière).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Gendarmerie (St Martin de V.). Tél: 04 66 86 00 69.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmière. Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

Kinésithérapeutes: Roussel Florence et Perricaudet Estelle.

Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacies : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecin: - Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

- Dr Muriel Espaze. Cendras 04 66 30 20 27. Alès 04 66 56 24 90

Sans rdv le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h30.

Sur rdv le mardi de 8h30 à 10h et le jeudi de 13h à 15h.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.